

L'apostasie des Compagnons mentionnée dans les références sounnites ?

Question : Je discutais récemment avec des chiites duo-décimains et voici quelques Hadiths qu'ils m'ont cité:

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) aurait dit une fois, en s'adressant à ses Compagnons: « **Je vous précéderai au paradis. On m'y présentera des hommes, et quand je serai sur le point de les aider, ils seront engloutis sous mes yeux. Je dirai alors: « Seigneur! Ce sont mes compagnons! » Il me dira: « Tu ne sais pas combien ils ont mal agi après toi. »** Selon eux, ce Hadith serait rapporté par Boukhâri.

Toujours selon Boukhâri:

Abou Hazim affirme qu'il a entendu Sahl ibn Sa'd al-Sâ'idî rapporter du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) les propos suivants: « **Je vous précéderai au bassin du Paradis. Quiconque entrera au Paradis boira de ce bassin. Et quiconque y boira n'aura plus jamais soif. Des gens que je connais et qui me connaissent seront introduits auprès de moi, puis seront retirés de ma vue. »** Abou Hazim continue: Al-Nu'man ibn abi Ayyâch m'entendit quand je parlais ainsi. Il me demanda: « **Est-ce ainsi que tu as entendu parler Sahl ?** » Je lui répondis affirmativement. Il dit: « **Moi-même, je témoigne avoir entendu Abu Sa'id al-Khoudârî ajouter à ce hadith les paroles suivantes: « Ils font partie de mes proches »; et l'on me dira: « Tu ne sais pas combien ils ont changé après toi ».** » Je dirai alors: « **Que soient engloutis ceux qui ont changé après moi !** »

Ibn Omar rapporterait pour sa part avoir entendu le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) dire:

« **Ne devenez pas, après ma mort, des infidèles qui s'entretuent les uns les autres. »**

Selon ibn Abbâs, le Prophète (sallallâhou alayhi wa sallam) aurait déclaré:

« **Des hommes parmi mes compagnons seront conduits vers la gauche (le châtiment), et je dirai: « Mes compagnons! Mes compagnons! » On me dira: « Ils n'ont pas cessé de retourner à leurs pratiques païennes depuis**

que tu les as quittés. » Je dirai alors comme dira Jésus: « j'étais témoin contre eux tant que j'étais avec eux. Et depuis que Tu m'as fait mourir, Tu es Celui qui les surveille. »

Abou Hurayra rapporterait également une Tradition similaire, toujours dans le Sahîh de Boukhâri.

Par rapport à ces différents Hadiths, je voudrai poser deux questions:



- Est-ce que ces Hadiths sont vraiment présents dans le Sahîh Boukhâri ?
- Est-ce que ces Hadiths laissent supposer que des Compagnons (radhia Allâhou anhoum) ont apostasié après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de ce monde ?

Réponse: Les Hadiths cités sont parfaitement authentiques et, à ma connaissance, ils sont bien présents dans le Sahîh Boukhâri (*ainsi que d'autres ouvrages de Hadiths sunnites...*) ¹.

Ces Hadiths, on les retrouve également dans des ouvrages chiites de propagande: En effet, certains duodécimains les utilisent pour bâtir une argumentation **absurde** dans le but, apparemment, de démontrer la validité **d'une des pires doctrines contenues dans leurs sources:**

L'apostasie de la majorité des Compagnons (radhia Allâhou anhoum)...

Les plus grandes références chiites (*Al Kâfi, Al Bihâr, Al Ikhtisâs, Tafsîr Ayyâchi, Al Bourhân, As Sâfi, etc...*) évoquent, au travers de nombreuses Traditions, que, après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de ce monde, **la quasi-totalité des Compagnons (radhia Allâhou anhoum) ont apostasié, exception faite de trois personnes !!!** ²

Certaines de ces références indiquent même le nom des Compagnons (radhia Allâhou anhoum) n'ayant pas apostasié... et, précision très importante, les trois personnes en question ne sont pas **Abou Bakr (radhia Allâhou anhou), Oumar (radhia Allâhou anhou) et Ousmân (radhia Allâhou anhou)**... A vrai dire, les énormités et les insultes horribles que l'on peut trouver dans les ouvrages chiites contre les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) en général, et contre Abou Bakr (radhia Allâhou anhou), Oumar (radhia Allâhou anhou) et Aïcha (radhia Allâhou anha) la mère des croyantes en particulier, ont de quoi donner la nausée... Je vous conseille à ce sujet la lecture de l'article suivant, si ce n'est déjà fait :

Que disent les références chiites au sujet des Compagnons ?

C'est justement en considérant cela que l'on comprend un peu mieux pourquoi tant de savants sounnites ont affirmé

(et affirment encore) que, tant que les chiites duodécimains cultiveront ce genre d'attitude et de mépris *(les mots sont faibles)* à l'égard de ceux qu'Allah avaient choisis pour la compagnie du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), il est illusoire de parler d'union entre sounnites et chiites...

Bref, c'est justement cette haine profonde développée envers la plupart des Compagnons (radhia Allâhou anhoum) qui fait que certains ont une lecture complètement absurde des Hadiths cités plus haut... Selon eux, ces Hadiths seraient autant de « preuves » justifiant leur croyance infecte envers les illustres Compagnons (radhia Allâhou anhoum): Le Jour Final, ces derniers seront repoussés du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et l'annonce sera faite qu'ils ont innové et apostasié après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de ce monde...

Qu'Allah nous protège de telles croyances, Âmine !

Dans leur aveuglement, ces gens « oublient » les dizaines de versets du Qur'aane qui expriment de façon claire et explicite qu'Allah a agréé les Compagnons (radhia Allâhou anhoum), qu'Il leur a pardonné leurs fautes, leurs erreurs, leurs péchés... Ils « oublient » les centaines de Hadiths authentiques où le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) évoque le mérite de ses Compagnons (radhia Allâhou anhoum), où il annonce dans ce monde même à un certain nombre d'entre eux la bonne nouvelle du Paradis, où il interdit qu'on les insulte etc...

Dans leur aversion pour les Compagnons (radhia Allâhou anhoum), ils « oublient » encore qu'à côté des Hadiths cités plus haut, on a également ceci *(entre autres...)* en ce qui les concerne:

1-Et qu'avez-vous à ne pas dépenser dans le chemin d'Allah, alors que c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre ? On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête... ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, **à chacun**, Allah a promis la plus belle récompense, et Allah est Grand-Connaisseur de ce que vous faites.

(Sourate 57 / Verset 10)

Allah promet dans ce verset à **chacun des Compagnons (radhia Allâhou anhou)** qui a dépensé et lutté, que ce soit avant la libération de Makkah ou après, une plus belle récompense... **Si jamais, comme l'affirment les références chiites imâmites, la grande majorité de ces gens (radhia Allâhou anhoum) ont apostasié par la suite, comment pourraient-ils mériter « la plus belle récompense » de la part d'Allah ?**

2- Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. **Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs**, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche ainsi qu'un abondant butin qu'ils ramasseront. Allah est Puissant et Sage.

(Sourate 48 / Versets 18 et 19)

Selon les rapports historiques, lors de ce serment d'allégeance, il y avait entre 1400 et 1500 Compagnons (radhia Allâhou anhoum) qui étaient présents... A leur sujet, on a là un témoignage divin de leur agrément et de la pureté de ce qu'il y avait au fond de leur cœur... **Ceux qui les accusent d'apostasie ne se rendent-ils pas compte que c'est la science divine qu'ils remettent en question ? En effet, Allah étant omniscient, aurait-Il annoncé qu'Il les agréé si la plupart d'entre eux allaient apostasier plus tard ?**

3- Ô vous qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront :

« Seigneur, parfais-nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent ».

(Sourate 66 / Verset 8)

Ce verset indique que ceux qui ont cru avec le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) se verront épargnés de l'ignominie le Jour Final et ils bénéficieront d'une lumière protectrice devant eux et à leur droite... **Cela n'est-il pas une preuve suffisante montrant que ces illustres personnes (radhia Allâhou anhoum) ont forcément quitté ce monde avec la foi et l'agrément d'Allah ?**

4- Leur Seigneur les a alors exaucés (disant) : » En vérité, Je ne laisse pas perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes les uns des autres. Ceux donc qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon chemin, qui ont combattu, qui ont été tués, Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions, et les ferai entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah. »

Quant à Allah, c'est auprès de Lui qu'est la plus belle récompense.

(Sourate 3 / Verset 195)

Lorsque ce passage a été révélé, qui étaient donc ceux qui **avaient émigré, qui avaient été expulsés de leurs demeures, qui avaient été persécutés dans le chemin de Dieu, qui avaient combattu, qui avaient été tués ?**

C'étaient bien évidemment les Compagnons (radhia Allâhou anhoum)... A eux s'adresse cette promesse divine: « **Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions, et les ferai entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah.** » ... **n'en déplaie à ceux qui les haïssent...**

5- Et ceux qui ont cru, émigré et lutté dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et porté secours, ceux-là sont les vrais croyants : à eux, le pardon et une récompense généreuse.

(Sourate 8 / Verset 74)

Ce verset fait allusion à deux groupes de Compagnons (radhia Allâhou anhoum) : Ceux qui avaient émigré de Makkah et ceux qui les avaient accueilli à Médine... Allah proclame en des termes on ne peut plus clairs que **tous ceux-là (le verset ne mentionne aucune exception...)** sont les **vrais croyants... Face à ce témoignage divin, quelle valeur peut bien avoir les accusations absurdes d'apostasie forgées à leur encontre ?...**

Et on pourrait continuer ainsi encore longtemps... Bref, pour revenir aux Hadiths cités plus haut, quiconque doté d'un minimum de raison et de discernement conviendra que leur sens ne peut en aucun cas être celui que des chiites duo-décimains proclament (*plus ou moins ouvertement*) dans leurs ouvrages de propagande...

La question maintenant est de savoir quelles sont donc les personnes à qui ces

Hadiths authentiques font allusion... A ce sujet, il y a eu plusieurs hypothèses qui ont été émises par les plus grands savants sounnites (*voir les commentaires de ces Hadiths dans le « Fath oul Bâri » de Ibné Hadjar r.a. et le « Char'h Mouslim » de l'Imâm An Nawawi r.a.*): Personnellement, l'interprétation qui me convainc le plus est celle des savants qui affirment que ces Hadiths font allusion aux **membres de certaines tribus (plus précisément celle des Banou Hanîfah et des Banoû Tamîm) et qui étaient venus rencontrer le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de son vivant, et qui, après son départ de ce monde, ont apostasié et ont quitté ce monde en état de mécréance...**

Cette interprétation est d'ailleurs explicitement donnée par un des rapporteurs du Hadith (*Qabîsah r.a.*) évoquant l'incident du « Hawdh » (le Bassin) cité plus haut dans un des exemplaires du Sahîh Boukhâri (*en l'occurrence, celui de Al Firabri*)... Il affirme, je cite:

« (Les gens mentionnés dans ces Hadiths) sont ceux qui ont apostasié à l'époque de Abou Bakr (radhia Allâhou anhou): Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) a lutté contre eux jusqu'à ce qu'ils aient été tués et ils sont morts mécréants. »

(Réf: « Fath oul Bâri, dans les commentaires du Hadith N°6045 - Il est évident que l'interprétation donnée par le rapporteur d'un Hadith de ce qu'il transmet lui même a plus de valeur que ce qui peut être dit par quelqu'un d'autre... Surtout qu'ici, l'alternative que propose certains chiites duo décimains pour l'interprétation desdits Hadiths est en contradiction totale avec d'innombrables références du Qur'aane et de la Sounnah, comme on l'a vu plus haut.)

Ces gens qui ont apostasié après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de ce monde et qui sont morts mécréants ne sont bien évidemment pas l'objet des considérations sounnites et il est clair qu'ils ne sont pas concernés par toutes les vertus cités plus haut... **étant donné qu'ils n'entrent pas dans la définition même du « Sahâbiy » (Compagnon (radhia Allâhou anhou) du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam)) , telle qu'elle est perçue et admise chez les sounnites...**

On pourra objecter par rapport à cette interprétation le fait que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), dans le Hadith, affirme qu'il emploiera le terme « Ashâbiy » (*mes compagnons*) pour désigner ces gens... A cela, les savants répondent que cette appellation « Ashâbiy » de la part

du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) se réfère à **la situation qui était celle de ces gens durant le vivant du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam)**: En effet, ils n'ont apostasié qu'après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) de ce monde et il est tout à fait concevable que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) n'avait pas été informé par la Révélation que ces gens allaient apostasier...

Voilà donc quelle est l'interprétation sounnite de ces Hadiths, ce qui répond, je pense, à votre question...

Avant de conclure, il conviendrait peut être de souligner, par rapport au sens que veulent bien donner des chiites duodécimains à ces Hadiths auxquels vous avez fait allusion, qu'ils ne se rendent pas compte que leur lecture absurde de ces textes peut **se retourner contre eux**... Je m'explique:

- Etant donné que, selon eux, ces Hadiths indiqueraient que des grands Compagnons (radhia Allâhou anhoum) auraient mal agi, auraient innové, auraient apostasié etc... après le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam),
- Etant donné que, dans tous les Hadiths que nous avons vu, il n'y a aucune indication concernant l'**identité exacte de ces gens ayant apostasié, ces chiites imâmites devraient être interpellés par un détail**... Dans la traduction d'un des Hadiths cités plus haut, voici ce qu'on peut lire:

Il dit: « Moi-même, je témoigne avoir entendu Abu Sa'ïd al-Khoudârî ajouter à ce hadith les paroles suivantes: « **ils font partie de mes proches**; et l'on me dira: « Tu ne sais pas combien ils ont changé après toi ». Je dirai alors: « Que soient engloutis ceux qui ont changé après moi! »

Quand on revient vers l'original arabe, voici la formule qui est employée:

« **Innahoum minniy** » (littéralement: « **Ils sont de moi** »)

En lisant ces propos, ceux qui haïssent la plupart des Compagnons (radhia Allâhou anhoum) présente des similitudes avec d'autres, attribués également au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) (*propos qu'ils évoquent pourtant de façon régulière dans leurs discussions avec les sounnites au sujet des vertus de Ali (radhia Allâhou anhou)*)...

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) aurait dit au sujet de

Ali (radhia Allâhou anhou) :

« **Aliyoun minniy wa ana minhou** »

(littéralement: « **Ali est de moi** et je suis de lui ».)

Si ces chiites imâmites prenaient le temps de pousser leur « (ir)raisonnement » un peu plus loin, ils pourraient se retrouver avec une interprétation desdits Hadiths qui ne conviendrait plus du tout à leurs intérêts, en ce sens **qu'elle concernerait Ali (radhia Allâhou anhou) lui-même... Na'ôudhou billâh min dhâlik !**

Qu'Allah nous protège de l'égarement et nous accorde le respect et la considération pour ceux qui avaient été choisis par Allah pour devenir les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et les premiers transmetteurs de la Révélation Divine. Âmine

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

(Réf: « Takmilah Fath oul Moulhim » de Moufti Taqui, « Irchâd ouc Chî'ah » de Cheikh Sarfrâz Khân et « Touhfah Ithnâ Achariyah » de Châh Abdoul Aziz Ad Dahlawi r.a.)

“

1- Je souligne quand même que je ne suis pas très d'accord avec la traduction française choisie pour certains termes desdits Hadiths, mais je ne vois pas vraiment l'utilité de s'attarder là dessus dans cette présente réponse... **Retour**

2- Dans certaines Traditions (*chiites toujours*), il est fait allusion à sept personnes qui n'auraient pas apostasié ou qui seraient revenues vers la Foi rapidement... **Retour**